

Concours national des agents de remplacement

ÉDITION 2026

45 agriculteur(ice) remplaçant(e)s
pour révéler un métier essentiel

Samedi 12 septembre 2026

Metz-Magny, Moselle – Les Terres de Jim



S'adapter décider prendre le relais

SOMMAIRE

01 Une compétition pour découvrir celles et ceux qui prennent temporairement les commandes d'une exploitation

02 Le Concours national des agents de remplacement (CNAR) 2026

03 Les Services de Remplacement

06 Le réseau en chiffres

08 Agriculteur(ice)s remplaçant(e)s : bien plus qu'un travail

09 Le remplacement : un levier de robustesse pour l'agriculture

10 Un rendez-vous national au cœur des Terres de Jim

11 Guide médias



Une compétition pour découvrir celles et ceux qui prennent temporairement les commandes d'une exploitation.

Le 12 septembre 2026, 45 agriculteur(ice)s remplaçant(e)s réuni(e)s à Metz-Magny participeront à six épreuves techniques et humaines inspirées de leur métier. Réparti(e)s en neuf équipes régionales, ils(elles) découvriront les consignes précises juste avant chaque défi, en même temps que le public.

Derrière la compétition, il y a des femmes et des hommes qui permettent aux agriculteur(ice)s de se soigner, d'accueillir un enfant, de se former, d'exercer un mandat ou simplement de souffler. Bien plus qu'un travail d'exécution, le remplacement consiste à prendre temporairement les commandes du quotidien d'une exploitation, parfois dans une situation complexe ou imprévue.

Pour sa cinquième édition, le concours s'installe de nouveau au cœur des Terres de Jim, la grande fête agricole en plein air organisée, cette année en Moselle du 11 au 13 septembre. Une occasion de mettre des visages sur un métier encore méconnu, mais essentiel à la vie agricole.

Avec le soutien



LE CONCOURS NATIONAL DES AGENTS DE REMPLACEMENT (CNAR) 2026

À Metz-Magny, 45 agriculteur(ice)s remplaçant(e)s vont rendre visible un métier essentiel

Le samedi 12 septembre 2026, Service de Remplacement France réunira neuf équipes régionales pendant Les Terres de Jim. Chaque défi transpose une facette du métier dans un format court et lisible : comprendre une situation, décider, accomplir les gestes attendus, respecter la sécurité, s'organiser et coopérer. Au-delà de la performance, le concours montre la responsabilité confiée à celles et ceux qui prennent le relais sur une exploitation.

Le concours en un coup d'œil



DATE

Samedi 12 septembre 2026



DATE

Metz-Magny, Moselle

Les Terres de Jim, du 11 au 13 septembre



45

agricultrices et agriculteurs
remplaçants



9

équipes régionales
de 5 participants



6

épreuves inspirées du métier
Consignes révélées juste avant chaque défi

L'OBJECTIF

Faire connaître le métier, valoriser ses compétences et susciter des vocations.



Les compétences mises en avant

- **Comprendre** Lire la consigne, recueillir les informations utiles et identifier les priorités.
- **Coopérer** Lire la consigne, recueillir les informations utiles et identifier les priorités.
- **Décider** Répartir les rôles et choisir une méthode adaptée dans un temps limité.
- **Agir** 6 épreuves inspirées du métier ; grandes lignes connues des équipes, consignes exactes révélées juste avant chaque épreuve.

Des épreuves inspirées du métier

Les équipes connaissent les grandes lignes des épreuves afin de se préparer. Juste avant chacune d'elles, elles découvrent la situation, les contraintes et les critères d'évaluation. Ce fonctionnement recrée une dimension centrale du métier : comprendre rapidement un nouvel environnement et agir avec méthode, précision et sang-froid.

Les régions en lice

Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Normandie, Occitanie, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Victorieuse en 2025, la Normandie remettra son titre en jeu.

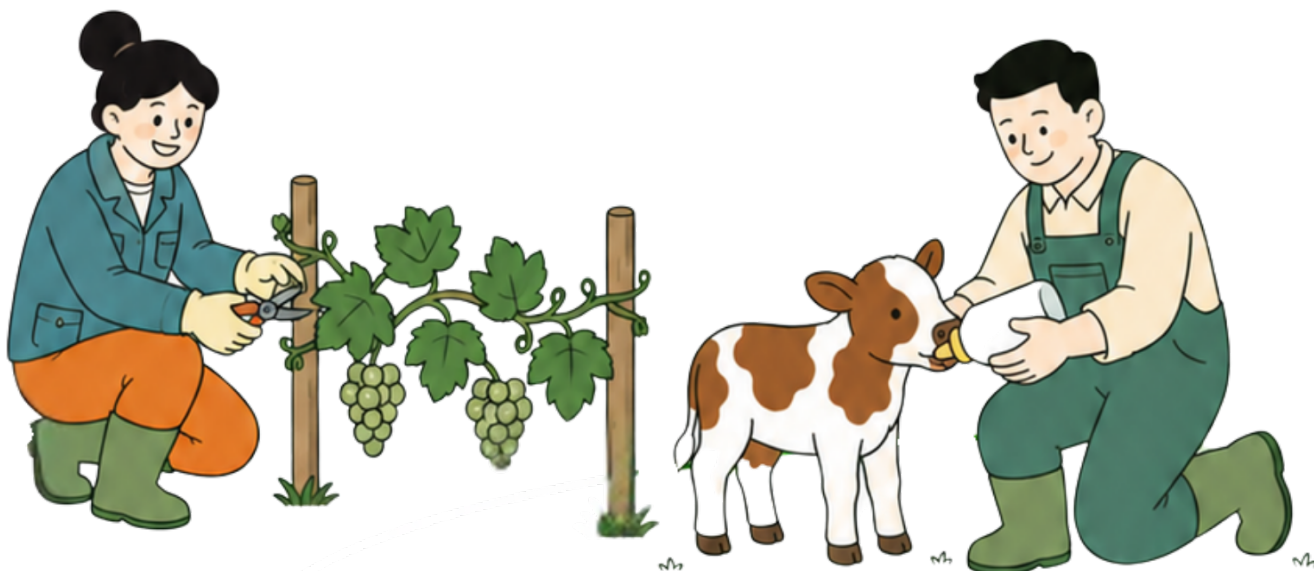


LES SERVICES DE REMPLACEMENT

Mot du président

« Le Concours national des agents de remplacement est d'abord une rencontre. Il met des visages sur un métier essentiel et fait naître une vraie fierté collective. Derrière les gestes techniques, il y a une responsabilité immense : permettre à un(e) agriculteur(ice) de quitter son exploitation en confiance. Les agriculteur(ice)s remplaçant(e)s ne sont pas de simples exécutant(e)s. Ils(elles) entrent dans une histoire, prennent le relais, parfois dans l'urgence, et veillent sur ce qu'une personne a construit. Par leur technicité, leur autonomie et leur sens du contact, ils(elles) rendent possibles les congés, les soins, la parentalité, la formation et l'engagement. À Metz-Magny, nous voulons faire découvrir un métier exigeant, profondément humain et porteur de sens, et, je l'espère, éveiller des vocations. »

Corentin Lochon,
président de Service de Remplacement France



Permettre aux agriculteur(ice)s de s'absenter sans interrompre leur exploitation

Congés, maladie, accident, maternité, paternité, naissance, formation, responsabilités professionnelles ou besoin de répit : les raisons de s'absenter sont nombreuses. Mais les animaux, les cultures et les équipements continuent d'exiger une présence. Le remplacement permet de partir sans faire peser toute la continuité de l'exploitation sur la famille, les associé(e)s ou les salarié(e)s.

Service de Remplacement France fédère les associations qui organisent ce relais partout en France. L'adhérent(e) contacte son service local ; celui-ci analyse la situation, détermine les compétences nécessaires, recherche la bonne personne, prépare la mission et reste l'employeur de l'agriculteur(ice) remplaçant(e) pendant toute l'intervention.

Le service prend donc en charge l'organisation complète du remplacement. Il qualifie le besoin, sécurise le cadre d'emploi, facilite la transmission des consignes et accompagne la mission. Cette présence est particulièrement précieuse lorsqu'une absence survient brutalement, après une maladie, un accident ou un événement familial.



Un modèle associatif dirigé par des agriculteur(ice)s

Les Services de Remplacement sont des associations à but non lucratif ayant la qualité de groupements d'employeurs. Dirigés par des agriculteur(ice)s bénévoles, ils sont ouverts aux chef(fe)s d'exploitation qui souhaitent y adhérer. Chacun(e) rejoint ainsi un collectif solidaire, organisé au plus près du terrain.

Les structures locales connaissent les productions, les exploitations et les besoins de leur territoire. À l'échelle nationale, Service de Remplacement France représente et accompagne ses membres, mutualise les moyens et contribue à professionnaliser les pratiques. Le dispositif a été généralisé en 1972, la Fédération nationale créée en 1998 et l'identité commune Service de Remplacement adoptée en 2009.



LES SERVICES DE REMPLACEMENT

Comment s'organise un remplacement ?

①



Exprimer le besoin

L'agriculteur(ice) contacte son service local et précise le motif, la durée et les particularités de l'exploitation.

②

Évaluer

Le service identifie les tâches, les horaires, les compétences attendues et les points de vigilance.



③

Organiser

Il recherche un profil adapté, contractualise la mission et prend en charge les formalités d'emploi.



④

Transmettre

Les consignes sont partagées avant la prise de relais ; pendant la mission, le service reste le point de contact de l'adhérent(e) comme de l'agriculteur(ice) remplaçant(e).



La qualité du remplacement repose sur cette responsabilité partagée. La confiance se construit par la compétence technique, mais aussi par l'écoute, la clarté des consignes et la présence du service avant, pendant et après l'intervention.

LE RÉSEAU EN CHIFFRES

Derrière chaque heure de remplacement, il y a une histoire humaine : une absence rendue possible et une exploitation qui continue à fonctionner. En 2025, 34 034 des 63 619 adhérent(e)s ont utilisé le service au moins une fois, soit 53,5 % — un peu plus d'une personne sur deux. Le remplacement accompagne ainsi une part importante des exploitations adhérentes à des moments très différents de leur vie.



Le réseau

290 services de remplacement
Répartis sur le territoire

63 619

Adhérent(e)s

Agriculteur(ice)s membres du réseau

34 034

Utilisateurs en 2025

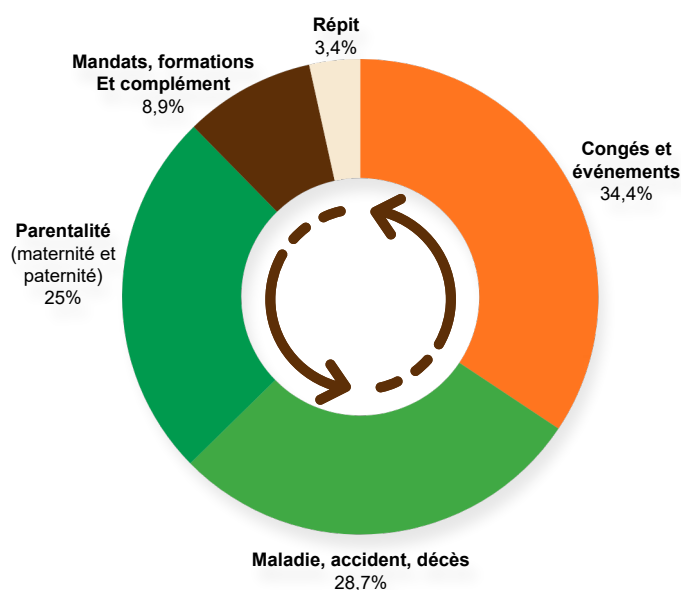
Soit 53,5% des adhérents

4 702 876

Heures réalisées

Soit 671 839 journées de 7 heures

La répartition des demandes de remplacement

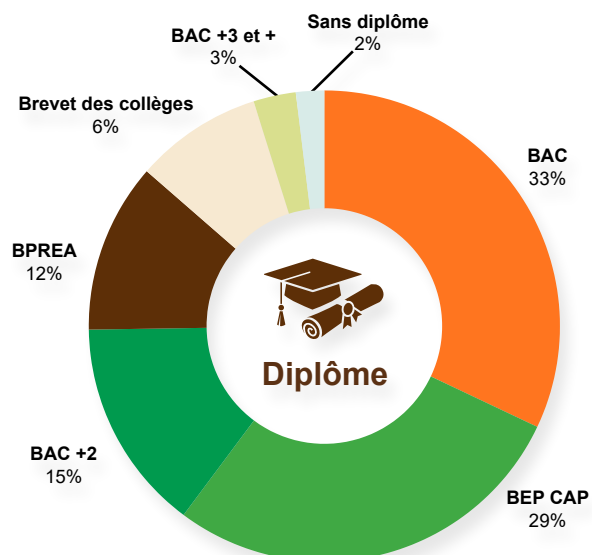
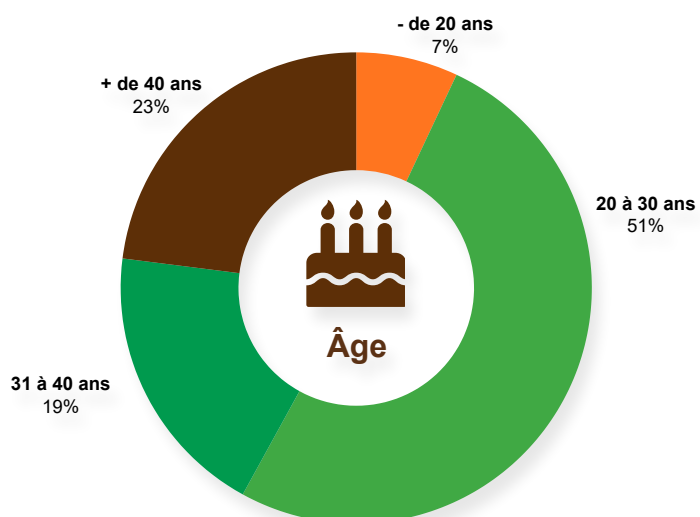
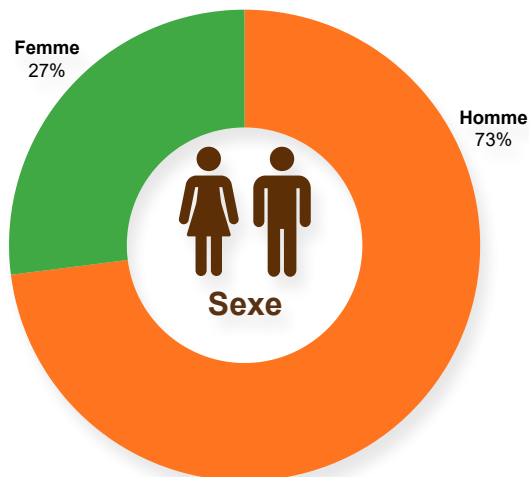


18 395

Salarié(e)s de remplacement en 2025

LE RÉSEAU EN CHIFFRES

Profil des agents



AGRICULTEUR(ICE)S REMPLAÇANT(E)S : BIEN PLUS QU'UN TRAVAIL

Chaque mission commence dans une exploitation qui n'est pas la sienne. Bâtiments, troupeaux, parcelles, machines, horaires et méthodes changent. L'agriculteur(ice) remplaçant(e) doit comprendre vite, respecter les habitudes du lieu et assurer les travaux indispensables sans désorganiser l'activité.

Selon son territoire, cette personne peut intervenir en élevage, grandes cultures, polyculture-élevage, viticulture, maraîchage ou dans d'autres productions. Les saisons et les gestes varient, mais la responsabilité reste la même : devenir rapidement la référence opérationnelle du quotidien.

Il ne s'agit pas seulement d'exécuter une liste de tâches. Pendant l'absence, l'agriculteur(ice) remplaçant(e) prend temporairement les commandes de l'exploitation dans le cadre des consignes reçues. Il(elle) organise les priorités, prend les décisions courantes, repère les anomalies et alerte lorsque la situation l'exige. En cas de maladie, d'accident ou d'imprévu, il(elle) peut intervenir dans un contexte humain et technique particulièrement complexe.

Quatre compétences indissociables

①



Technicité

Maîtriser les gestes, les équipements et les règles propres à la production.

②



Observation

Repérer les priorités, les anomalies et les points de vigilance.

③



Autonomie

Organiser son travail et décider avec discernement dans le cadre convenu.

④



Confiance

Écouter, communiquer, rendre compte et respecter l'exploitation confiée.

Un emploi qui ouvre plusieurs chemins

Premier emploi, apprentissage avant une installation ou carrière durable : la diversité des missions permet d'acquérir rapidement de l'expérience, d'explorer plusieurs productions et de construire son parcours.

LE REMPLACEMENT : UN LEVIER DE ROBUSTESSE POUR L'AGRICULTURE

Quand la présence quotidienne reste indispensable, l'absence n'est possible que si une personne compétente prend le relais. Le remplacement aide l'exploitation à absorber une maladie, une naissance, un accident, une formation ou quelques jours de repos. Il protège la qualité de vie autant que la continuité économique.

Six enjeux qui se rejoignent

La continuité des exploitations

La santé et la prévention

La vie familiale

Les formations et transitions

L'attractivité et le renouvellement

L'engagement territorial

Quand un droit devient réellement accessible

Depuis le 1er juillet 2026, le congé supplémentaire de naissance est accessible aux personnes salariées et non salariées agricoles. Chaque parent peut prendre un ou deux mois, consécutifs ou fractionnés. Pour les non-salarié(e)s agricoles, une allocation supplémentaire de remplacement peut permettre de faire assurer les travaux essentiels pendant cette période.

En 2025, avant même l'application de ce nouveau congé, la maternité et la paternité représentaient déjà 1 164 928 heures de remplacement, soit près d'une heure sur quatre. La parentalité fait donc déjà partie des grands motifs d'intervention du réseau.

Depuis 2026, un(e) maire d'une commune de moins de 1 000 habitants qui exerce à titre principal comme exploitant(e) agricole peut également bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 50 % de ses dépenses de remplacement liées à son mandat, dans la limite de douze jours par an.

Ces évolutions répondent à une même exigence : sans personne disponible, sans organisation locale et sans financement adapté, un droit peut rester théorique. Le remplacement permet de concilier l'effectivité des droits et la continuité de l'exploitation agricole.

UN RENDEZ-VOUS NATIONAL AU CŒUR DES TERRES DE JIM

Depuis 2022, le CNAR change de territoire avec Les Terres de Jim. Son principe reste le même : des équipes régionales, six épreuves et une volonté commune de faire connaître un métier essentiel. Chaque édition est aussi un moment de retrouvailles, de partage d'expérience et de fierté pour l'ensemble du réseau.

Organisées chaque année par Jeunes Agriculteurs, **Les Terres de Jim** invitent le grand public à découvrir les coulisses de l'agriculture et la diversité des territoires. Née autour de la finale nationale de labour, la manifestation mêle compétitions, démonstrations, animations, découvertes et échanges dans une ambiance familiale et conviviale.

La 12e édition se tiendra les 11, 12 et 13 septembre 2026 à Metz-Magny. Les Jeunes Agriculteurs de Moselle attendent **100 000 visiteurs sur 100 hectares, avec 50 animations pour tous les âges et 1 200 bénévoles mobilisé(e)s.** Pendant trois jours, agriculteur(ice)s, familles, jeunes, partenaires et curieux(ses) pourront se rencontrer.

- **Un événement grand public.** Les métiers, les savoir-faire et les productions agricoles y sont présentés de manière concrète et accessible.
- **Un territoire mobilisé.** L'édition 2026 est portée pendant dix-huit mois par les Jeunes Agriculteurs de Moselle et leurs bénévoles.

Le CNAR trouve naturellement sa place dans ce rendez-vous : les deux événements partagent la même envie de rapprocher le monde agricole du public, de montrer les réalités des métiers et de susciter des vocations.



Suivre le CNAR 2026

Date

Samedi 12 septembre 2026

Événement

Les terres de jim — Du vendredi 11 au dimanche 13 septembre

Lieu

Metz-Magny, Moselle

Horaires

10 h à 18h

Interviews

Sur demande

Résultats

Palmarès, sélection de photos et bilan transmis à l'issue du concours sur demande

Contact presse

Thomas Paraud

Chargé de communication – Service de Remplacement France
+33 6 72 65 34 36 – thomas.paraud@servicederemplacement.fr

Franck Laur

Directeur – Service de Remplacement France
+33 6 31 76 18 66 – franck.laur@servicederemplacement.fr

29, rue d'Astorg — 75008 Paris
servicederemplacement.fr

Trois exemples angles éditoriaux

- **Bien plus qu'un(e) ouvrier(ère) agricole.** Comment prend-on temporairement les commandes d'une exploitation que l'on ne connaît pas ?
- **L'humain derrière chaque remplacement.** Ce que le relais change concrètement pour une personne, une famille et une exploitation.
- **Un métier qui forme et ouvre des portes.** Pourquoi le remplacement peut-il devenir un premier emploi, un choix de carrière ou une étape vers l'installation ?



Concours national des agents de remplacement

ÉDITION 2026

Contact presse :

Thomas Paraud

Chargé de communication – Service de Remplacement France
+33 6 72 65 34 36 – thomas.paraud@servicederemplacement.fr

Franck Laur

Directeur – Service de Remplacement France
+33 6 31 76 18 66 – franck.laur@servicederemplacement.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE — Date

CONCOURS NATIONAL DES AGENTS DE REMPLACEMENT 5^E ÉDITION

45 agriculteur(ice)s remplaçant(e)s réuni(e)s à Metz-Magny pour mettre en lumière un métier essentiel

Le samedi 12 septembre 2026, Service de Remplacement France organisera la cinquième édition du Concours national des agents de remplacement (CNAR), au cœur des Terres de Jim, à Metz-Magny en Moselle. Réparti(e)s en neuf équipes régionales, 45 agriculteur(ice)s remplaçant(e)s participeront à six épreuves techniques et humaines inspirées de leur métier.

Les équipes connaîtront les grandes lignes des épreuves en amont, mais découvriront les consignes précises, les contraintes et les critères d'évaluation juste avant chaque défi, en même temps que le public. Elles devront rapidement comprendre la situation, identifier les priorités, répartir les rôles et intervenir avec méthode, précision et sang-froid.

Au-delà de la compétition, le CNAR souhaite faire connaître un métier encore méconnu, mais essentiel au fonctionnement des exploitations agricoles. Congés, maladie, accident, parentalité, formation, exercice d'un mandat ou besoin de répit : lorsqu'un(e) agriculteur(ice) doit s'absenter, l'activité de l'exploitation doit pouvoir continuer.

L'agriculteur(ice) remplaçant(e) ne réalise pas seulement une série de tâches. Il ou elle prend temporairement les commandes du quotidien d'une exploitation, parfois dans une situation complexe ou imprévue. Cette responsabilité demande de la technicité, de l'observation, de l'autonomie, mais aussi une grande capacité d'écoute et d'adaptation.

« Le Concours national des agents de remplacement est d'abord une rencontre. Il met des visages sur un métier essentiel et fait naître une vraie fierté collective. À Metz-Magny, nous voulons faire découvrir un métier exigeant, profondément humain et porteur de sens, et éveiller des vocations. »

Corentin Lochon, président de Service de Remplacement France

Neuf régions seront représentées : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Normandie, Occitanie, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Victorieuse en 2025, la Normandie remettra son titre en jeu.

Informations pratiques

Date : samedi 12 septembre 2026

Horaires : de 10 h à 18 h

Lieu : Les Terres de Jim, Metz-Magny, Moselle

Participants : 45 agriculteur(ice)s remplaçant(e)s, réparti(e)s en neuf équipes régionales

Format : six épreuves inspirées du métier

Le concours est organisé avec le soutien de Lidl, Groupama et Banque Populaire.

Contact Presse

Thomas Paraud

Chargé de communication – Service de Remplacement France
+33 6 72 65 34 36 – thomas.paraud@servicederemplacement.fr

Franck Laur

Directeur – Service de Remplacement France
+33 6 31 76 18 66 – franck.laur@servicederemplacement.fr

servicederemplacement.fr
29 rue d'Astorg, 75008 Paris